

Mécanisme de prêt aux intermédiaires financiers : UBCI – Crédits aux PME II

Pays :
Tunisie

Identifiant du projet :
49241

Secteur d'activité :
Institutions financières

Public/privé:
Privé

Date prévue de présentation devant le Conseil d'administration :
6 septembre 2017

Statut :
À l'étude, en attente de l'examen final

Date de publication du document de synthèse du projet en langue anglaise (PSD) :
12 Jun 2017

Version traduite du PSD : en français

Description du projet

Prêt d'un montant de 30 millions d'euros à l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie S.A. (« UBCI »).

Objectif du projet

L'UBCI utilisera les fonds afin de les prêter à des micro-, petites et moyennes entreprises (« MPME ») en Tunisie.

Impact sur la transition

Le prêt de la BERD facilitera l'octroi de crédits aux micro-, petites et moyennes entreprises en Tunisie, un segment où l'accès au financement est dans l'ensemble restreint, sur un marché où l'attribution de prêt est limitée par des contraintes de liquidité.

Le client

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

L'UBCI est la 10^e banque de Tunisie, avec des actifs consolidés qui représentaient au total 1,4 milliard d'euros fin décembre 2016.

Financement de la BERD

30 millions d'euros

Coût total du projet

30 millions d'euros

Synthèse environnementale et sociale

Projet classé dans la catégorie IF. L'UBCI devra se conformer aux Exigences de performance 2 et 9 de la BERD et à ses procédures environnementales et sociales applicables aux prêts accordés aux micro- et aux petites entreprises. L'UCBI soumettra des rapports environnementaux et sociaux annuels à la BERD.

Coopération technique

Aucune.

Contact dans l'entreprise

Sana Noura

sana.noura@bnpparibas.com

<http://www.ubci.tn/>

139, Avenue de la Liberté, 1001 Tunis, Tunisie

Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter [Passation de marchés](#) sur le site de la BERD

Tél. : +44 20 7338 6794

Courriel : procurement@ebrd.com

Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél. : +44 20 7338 7168

Courriel : projectenquiries@ebrd.com

Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse l'information et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, orientations et opérations.

[Texte de la PIP](#)

Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

La BERD a créé le Mécanisme de recours sur les projets (MRP) afin de permettre un traitement indépendant des recours formulés par un ou plusieurs individus ou par une ou plusieurs organisations au sujet de projets financés par la Banque qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort.

[Mécanisme de recours sur les projets](#)

Tout recours dans le cadre du MRP doit être déposé dans les délais prescrits par le [Règlement du mécanisme de recours sur les projets](#). Vous pouvez contacter l'Agent du MRP (à l'adresse pcm@ebrd.com) qui vous apportera son aide si vous avez une incertitude quant à l'éligibilité de votre recours.